FRC 5.1051a

Newberry Library, Chicago

Newberry Library, Chicago

FRC. 5.105/a

La Colère du Père Duchesne à l'aspect des abus

1637

W1057a

LA COLÈRE
DU
PERE DUCHESNE,
A L'ASPECT DES ABUS.

1789.

LA COLÈRE
DU
PERE DUCHESNE,
A L'ASPECT DES ABUS.

F...ourche, f...ourche : quand je vois... ce que je vois, je ſuis d'une colère de b...onze.

Quand je vois l'autorité, les plaiſirs & l'oiſiveté d'un côté, la dépendance, les ſoins & la miſère de l'autre, cela me f...ournit de l'humeur (1).

Quand je vois des hommes manger en un ſeul repas ce qui ſuffiroit à la ſubſiſtance de dix familles pendant un an, cela me f...âche, & beaucoup.

(1) Une certaine inégalité dans les conditions, qui entretient l'ordre & la ſubordination, eſt l'ouvrage de Dieu; ou ſuppoſe une loi divine : une trop grande diſproportion, & telle qu'elle ſe remarque parmi les hommes, eſt leur ouvrage, ou la loi des plus forts.

LA BRUYÈRE.

Quand je vois certains perſonnages inſulter, par leur mine arrogante, & le luxe de leurs équipages, à la miſère du pauvre fantaſſin qui ſouvent n'a pas de ſouliers, cela me f...ou rnit des réflexions bien triſtes.

Quand je vois de jeunes ou de vieux étourdis perdre leur fortune au jeu, cela me f...ait de la peine; mais quand ils y perdent celle de leurs créanciers, cela m'en f...ait bien davantage encore.

Quand je vois la campagne déſerte, je jure comme un énergumène contre ceux qui la dépeuplent de payſans utiles, pour en faire des laquais oiſifs.

Quand je vois de petits Ecuyers *mal montés* proteſter contre les Arrêtés vraiment patriotiques, de la majeure partie de la Nobleſſe, je les regarde comme des gens f...ougueux.

Quand je vois de grands *Pygmées*, prendre l'arrogance pour la grandeur, l'inhumanité pour la fermeté, & la fourberie pour l'eſprit, je dis en moi-même : cela ne vaut pas un fou... rneau.

Quand j'entends un ex-Miniſtre, grand ama-

teur de peinture, (1) dire que l'Etat eſt en danger (ſans doute depuis qu'il n'en tient plus les rênes) loin de me faire jurer, cela me fait rire.

Quand par haſard j'entends faire la ſatyre des ouvrages de l'Avocat du Peuple, je ne jure ni par b..... ni par f.....; mais je lis au ſatyrique la fable du *ſerpent* & de la *lime*, & je lui en applique la morale, que voici :

Ceci s'adreſſe à vous, eſprit du dernier ordre,
Qui n'étant bon à rien, cherchez ſur tout à mordre :
Vous vous tourmentez vainement.
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux Ouvrages ?
Ils ſont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

LA FONTAINE.

Quand je vois des gens comme il faut, ou ſoi-diſant tels, faire attendre des Marchands ou des Artiſtes dans leur anti-chambre, & cela pour ſe donner du relief, cela me f...iche malheur (2)

(1) Voyez ſa très-ſcientifique Lettre où il eſt parlé du *clair-obſcur*.

(2) Encore ſi, à l'exemple de Colbert, l'anti-chambre

Quand je vois des gens ſolliciter des emplois qu'ils ſe ſentent intérieurement incapables de remplir; je trouve que ces imprudens-là mériteroient bien d'être fou... rrés à la porte.

Quand je vois des individus dénués de toute eſpèce de mérite ſolliciter des penſions, & les arracher à force d'importunités, je les regarde comme des f...ardeaux.

Voici à ce ſujet, pour changer un peu de ſtyle, la réflexion d'un étranger qui ne ſera peut-être pas hors de propos dans la circonſtance.

« Quel peut être le motif de ces libéralités immenſes que les Princes verſent ſur leurs courtiſans? Veulent-ils les acheter? Ils leur ſont déjà acquis *autant qu'ils peuvent l'être*: & d'ailleurs, s'ils acquièrent quelques-uns de leurs ſujets en les achetant, ils faut bien par la même raiſon

---

de ces Meſſieurs étoit ornée d'une bibliothèque à l'uſage de ceux qui ſont obligés d'attendre, *paſſe*! mais point du tout; il faut ſervir pendant deux heures de ſpectacle aux Laquais de Monſeigneur. *Le beau rôle!*

qu'ils en perdent d'autres en les appauvriſſant.

« Quand je penſe à la ſituation des Princes, toujours entourés d'hommes avides & inſatiables, je ne puis que les plaindre ; & je les plains encore davantage lorſqu'ils n'ont pas la force de réſiſter à des demandes toujours onéreuſes à ceux qui ne demandent rien.

« Je n'entends jamais parler de leurs libéralités, des graces & des penſions qu'ils accordent, que je ne me livre à mille réflexions : une foule d'idées ſe préſentent à mon eſprit ; il me ſemble que j'entends publier cette Ordonnance-ci :

« Le courage infatiguable de quelques-uns de nos Sujets à nous demander des penſions, ayant exercé ſans relâche notre magnificence royale, nous avons enfin cédé à la multitude des Requêtes qu'ils nous ont préſentées, leſquelles ont fait juſqu'ici la plus grande ſollicitude du Trône. Ils nous ont repréſenté qu'il n'ont point manqué, depuis notre avénement

à la Couronne, de se trouver à notre lever ; que nous les avons toujours vus sur notre passage immobiles comme des bornes ; & qu'ils se sont extrêmement élevés pour regarder sur les épaules les plus hautes, notre sérénité. Nous avons même reçu plusieurs Requêtes de la part de quelques personnes du beau sexe qui nous ont supplié de faire attention qu'il est notoire qu'elles sont d'un entretien très-difficile : quelques-unes même, très-surannées, nous ont prié, branlant la tête, de faire attention qu'elles ont fait l'ornement de la Cour des Rois nos prédécesseurs ; & que, si les Généraux de leurs armées ont rendu l'Etat redoutable par leurs faits militaires, elles n'ont pas rendu la Cour moins célèbre par leurs intrigues. Ainsi desirant traiter les suppliantes avec bonté, & leur accorder toutes leurs prières, nous avons ordonné ce qui suit :

« Que tout laboureur ayant cinq enfans, retranchera journellement la cin-

quième partie du pain qu'il leur donne. Enjoignons aux pères-de-famille de faire la diminution sur chacun d'eux, aussi juste que faire se pourra.

» Défendons expressément à ceux qui s'appliquent à la culture de leurs héritages, ou qui les ont donnés à titre de ferme, d'y faire aucune réparation de quelqu'espèce qu'elle soit.

» Ordonnons que toutes personnes qui s'exercent à des travaux mécaniques, lesquelles n'ont jamais été au lever de Notre Majesté, n'achètent désormais d'habits, à eux, à leurs femmes, & à leurs enfans, que de quatre ans en quatre ans : leur interdisons en outre, très-étroitement, ces petites réjouissances qu'ils avoient coutume de faire dans leurs familles les principales fêtes de l'année.

» Et, d'autant que nous demeurons avertis que la plupart des Bourgeois de nos bonnes villes sont entièrement occupés à pourvoir à l'établissement de leurs filles, lesquelles ne se sont rendues recom-

mandables dans notre Etat que par une triſte & ennuyeuſe modeſtie, nous ordonnons qu'ils attendront à les marier, juſqu'à ce qu'ayant attendu l'âge limité par les Ordonnances, elles viennent à les y contraindre. Défendons à nos Magiſtrats de pourvoir à l'éducation de leurs enfans ».

Quand j'entends un homme en place dire : *je n'ai pas le temps*, cela me... car ſac... à papier, ce n'eſt pas au Public à prendre le temps de l'Homme en place, mais bien à l'Homme en place à prendre celui du Public.

Quand je vois un homme refuſer quelque choſe par humeur, je ne ſuis, nom d'un *lapin*, pas ſatisfait.

Quand je le vois accorder quelque choſe par foibleſſe, je ne le ſuis pas davantage.

Juſtice, en *tout temps*, *juſtice pour tout le monde* : telle devroit être ſa deviſe.

Quand je vois un propriétaire dépouiller une petite contrée du peu d'argent qu'elle poſſède pour le dépenſer dans une plus grande, cela me.....

Quand je vois des hommes qui pour la plupart ſont très-petits, & dont la puiſſance eſt très-bornée, prétendre au titre de *très-haut* & *très-puiſſant* (1), cela me...

Notre Monarque, qui en tout ſemble né pour leur ſervir d'exemple, ſe contente du titre de *très-chrétien.*

Quand je penſe :

Aux lettres-de-cachet ;
A la vénalité des charges ;
Aux Capitaineries ;
Aux Loteries ;
Aux Priviléges ;
Aux accaparemens ;
Au célibat ;

---

(1) A Dieu ne plaiſe que je trouve mauvais que la Nobleſſe ſoit diſtinguée par les titres même les plus honorifiques ! mais, de bonne foi, je ne ſais comment un mortel oſe ſe parer du nom de très-haut. Cet excès de vanité, qui dégénère en affectation puérile, n'eſt sûrement pas une production de notre ſol. Les anciens Francs n'ambitionnoient pas de titres plus glorieux que celui de *fidèle* ; puiſque, par leur déſintéreſſement & leur patriotiſme, quelques-uns de nos Grands ſe ſont rendus dignes de porter ce beau nom, pourquoi ne le prennent-ils pas ?

Aux Impôts,

& sur-tout à l'Agio ; tout cela me met d'une colère de b...ouc.

Quand je vois des hommes composés de chair & d'os renoncer au mariage, cela me....

Quand je vois des hommes se faire payer fort cher le temps qu'ils emploient à dormir, je crois que ces b.....ourreaux-là se croient dans le pays de Cocagne.

Quand je vois des Prédestinés se faire payer quatre fois le même objet, savoir, pour soi, pour ses droits, pour sa présence & pour son assistance, cela me....

Quand je vois de pauvres mendians faire chaque jour maigre, dévotement enlever tout ce que la Halle offre de plus délicat, de plus frais & de plus cher, cela me....

Quand je vois avec quelles délices ces aimables Elus savourent *il pretioso farniente*, cela me.....

Quand je les vois regarder en tapinois les oies du frère Philippe, cela me. . . . . .

. . . . . .

Quoi qu'il en soit si (comme je l'espère) je

ſuis un des Députés de ma Communauté, je demanderai ſpécialement deux choſes : la première ſera la liberté de la Preſſe (1), & l'autre, la parité des meſures, car depuis long-temps

(1) En général, tout Pays où il n'eſt pas permis de penſer, & d'écrire ſes penſées, doit néceſſairement tomber dans la ſtupidité, la ſuperſtition & la barbarie. Les libelles ſe trouvent ſévèrement punis dans le Gouvernement ariſtocratique, parce que les Magiſtrats s'y voient de petits Souverains qui ne ſont pas aſſez grands pour mépriſer les injures ; mais dans les Monarchies éclairées, les libelles ſont moins regardés comme un crime que comme un objet de police. Les Anglois abandonnent les libelles à leur deſtinée, & les regardent comme un inconvénient d'un Gouvernement libre, qu'il n'eſt pas dans la nature des choſes humaines d'empêcher. Ils croient qu'il faut laiſſer aller, non la licence effrénée de la Satyre, mais la liberté des Diſcours & des Ecrits, comme des gages de la liberté civile & politique d'un Etat, parce qu'il eſt moins dangereux que quelques gens d'honneur ſoient attaqués à tort, que ſi l'on n'oſoit éclairer ſon Pays ſur la conduite des gens puiſſans en autorité.

Quand les Gouverneurs d'un Etat ne donnent aucun ſujet réel à la cenſure de leur conduite, ils n'ont rien à redouter de la calomnie ni du menſonge. Libres de tout reproche, ils marchent avec confiance, & n'appréhendent point de rendre compte de leur adminiſtration. Les traits de la Satyre paſſent ſur leurs têtes, & tombent à leurs pieds.

je ſuis ſcandaliſé que la meſure de Paris ne ſoit pas auſſi grande que celle de Saint-Denis.

Les honnêtes-gens embraſſent le parti de la vertu, & puniſſent la calomnie par le mépris.

A Dieu ne plaiſe que je prétende que les hommes puiſſent inſolemment répandre la ſatyre & la calomnie ſur leurs ſupérieurs, ou ſur leurs égaux! La religion, la morale, la vérité, la néceſſité de la ſubordination, l'ordre, la paix & le repos de la Société, concourent enſemble à déteſter cette audace; mais je ne voudrois pas, dans un Etat policé, réprimer la licence par des moyens qui détruiroient inévitablement toute liberté. Faſſe le Ciel que nous puiſſions un jour dire la vérité à tout le monde, ſans crainte d'offenſer perſonne!

FIN.

Jgnote

Newberry Library, Chicago

Newberry Library, Chicago

MAY 1980